

N° 2025-008

OBJET :

*Marchés publics – Aménagement et
viabilisation de la phase d'extension
de la ZAE de Moulin Desaillys
Avenant au lot n° 2*

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Lullin, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 8 janvier 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERMANT Rebecca, MARTEL Mi-reille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :	24
pour :	24
contre :	00
abstention :	00

Procurations ont été données par :

- Mme VERNET Josette à Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth,
- Mme LEFANT Myriam à M. BERGER Jean-François,
- M. DENNÉ Jean-Claude à Mme GRENAT Maryse,
- M. MUFFAT Jean-François à Mme TRABICHET Yannick.

Monsieur MORAND Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un marché public a été attribué pour l'aménagement et la viabilisation de la phase d'extension de la ZAE de Moulin Desaillys à Lullin. Elle fait part de la nécessité de passer un avenant au lot n° 2 (Bordures – Enrobés) attribué à la société COLAS afin de :

- prolonger le délai d'exécution du marché jusqu'au 24 janvier 2025,
- retirer certaines prestations du marché compte tenu de la décision qui a été prise d'interrompre les travaux du fait de la nécessité de revoir la configuration des lots :
 - Marché initial 229 500,00 € HT
 - Avenant n° 1 - 72 251,77 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **autorise** Madame la Présidente à signer l'avenant joint en annexe de la présente délibération.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Jean-Claude MORAND





Modification de prolongation du délai d'exécution et réfaction des prestations n°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT CHABLAIS

18 route de l'église

74430 LE BIOT

B - Identification du titulaire

Colas France – Ets Thonon les Bains (Perrignier-74)

C - Objet du marché

- Objet du marché : Aménagement et viabilisation de la phase d'extension de la ZAE de Moulin Desaillys sur la commune de Lullin (74) - Lot 02 : Bordures / Enrobés
- Date de la notification du marché : 19 septembre 2023
- Montant global estimatif du marché : 229 500 € HT

D - Objet de la modification du marché

■ Modifications introduites par la présente modification :

Les prestations retirées sont détaillées en annexe.

Il est décidé de prolonger le délai d'exécution du marché jusqu'au 24 janvier 2025.

■ Incidence financière de la modification :

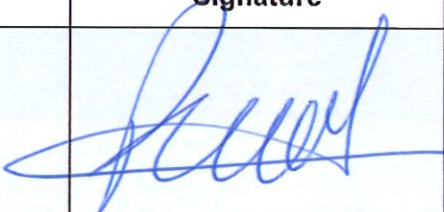
La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant du marché initial en HT	229 500.00 € HT
Montant de la modification du marché	72 251.77 € HT
% d'écart introduit par la modification du marché	-31.48 %
Nouveau montant du marché	157 248.23 € HT

E - Signature du titulaire du marché

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PERCHET Christian. chef de Centre	Pennerivien le 05/12/24	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Le Biot, le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur)

LE BIOT
Mairie
13000
M. J. HONNAT
COUVRE

G - Notification de la modification de marché au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification de marché »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public.)

Article	Nature des travaux	MONTANT INITIAL DU MARCHÉ		PRESTATIONS REALISEES		PRESTATIONS A DEJURI	
		P.U HT	Quantité	Montant HT	Quantité	Montant HT	Montant HT
1101	Implantation et suivi topographique	1 376,74 €	1 Forfait	1 376,74 €	1	1 376,74 €	0,00 €
1102	Installation et balisage du chantier	4 001,09 €	1 Forfait	4 001,09 €	1	4 001,09 €	0,00 €
1113	Découpage de revêtement toute épaisseur	2,71 €	50 ml	135,50 €	50	135,50 €	0,00 €
1114	Démolition de revêtement toute épaisseur	4,58 €	180 m ²	824,40 €	180	824,40 €	0,00 €
1115	Remise à niveau d'ouvrages	7 801,00 €	1 Forfait	7 801,00 €	1	7 801,00 €	0,00 €
2201a	Profil A2	48,19 €	45 ml	2 168,55 €	548	26 408,12 €	-24 239,57 €
2201b	Profil T2	48,36 €	540 ml	26 114,40 €	68	3 288,48 €	22 825,92 €
2201c	Profil CR3	55,88 €	110 ml	6 146,80 €		0,00 €	6 146,80 €
2209	Murets préfabriqués de type prémurettes h=1,00m	291,40 €	42 ml	12 238,80 €	42	12 238,80 €	0,00 €
2216	Potelet en poutre de chêne	251,03 €	28 u	7 028,84 €		0,00 €	7 028,84 €
2301	Couche de réglage grave concassée 0/31,5	4,59 €	2490 m ²	11 429,10 €	2490	11 429,10 €	0,00 €
2306	Couche d'accrochage	0,67 €	2430 m ²	1 628,10 €		0,00 €	1 628,10 €
2307	Couche d'imprégnation	1,09 €	2490 m ²	2 714,10 €	2490	2 714,10 €	0,00 €
2308a	Couche de base	120,04 €	435 T	52 217,40 €	435	52 217,40 €	0,00 €
2310	Couche de roulement BBSG 0/10 à 140 kg/m ²	21,00 €	2490 m ²	52 290,00 €	450	9 450,00 €	42 840,00 €
2313	Remise au propre des accotements existants	6,06 €	250 m ²	1 515,00 €	250	1 515,00 €	0,00 €
2401a	le mètre carré	44,76 €	55 m ²	2 461,80 €	0	0,00 €	2 461,80 €
2402b	Marquage bande largeur 0,50 m (stop) :	16,28 €	14 m ²	227,92 €	0	0,00 €	227,92 €
2402f	Sigle conventionnel pour stationnement PMR	74,59 €	1 u	74,59 €	0	0,00 €	74,59 €
2403b	AB4 + 1 support (h=2,30m sous panneau)	393,32 €	2 u	786,64 €	0	0,00 €	786,64 €
2403j	B6a1 + M6a et M6h "Stationnement réservé PMR"	447,57 €	1 u	447,57 €	0	0,00 €	447,57 €
5001	Accès au lot - type 1	4 007,72 €	3 u	12 023,16 €	0	0,00 €	12 023,16 €
2509	Glissière mixte bois métal	158,99 €	150 ml	23 848,50 €	150	23 848,50 €	0,00 €
TOTAL				229 500,00 €		157 248,23 €	72 251,77 €

Reçus le 09/12/24.

COLAS France
 Ets THONON-LES-BAINS
 43 rue de l'Empire
 74500 THONON-LES-BAINS
 Tél : 04 50 72 00 00
 - NET 329 338 883 04528

Envoyé en préfecture le 20/01/2025

Reçu en préfecture le 20/01/2025

Publié le 20/01/2025

ID : 074-247400682-20250114-2025_008-DE

S²LOW